

Mouchard TGV -TER

Lettre d'information n° 22 - Août 2023



Le mot de la présidente

Vous trouverez, dans cette lettre d'information, le compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Association Mouchard TGV-TER, AG qui s'est tenue à Mouchard le 15 juin dernier. Au cours de celle-ci, la question de l'accessibilité Pass Max Actif aux passagers de Mouchard a été de nouveau longuement évoquée. Notre Association, avec l'appui de nos élus, a mené des actions depuis de longs mois sur cette question. Au cours de l'AG, le représentant de la SNCF nous avait laissé entrevoir une solution pour septembre. Celle-ci a été confirmée par une lettre de la Directrice Marketing TGV Sud-Est :

- Mise en place d'une expérimentation d'un an, sous réserve que cela « *n'obère pas le déploiement des voyages internationaux* »
- Vente à compter du 15 août 2023 pour des voyages à partir du 1^{er} septembre 2023
- « *Abonnement ouvert à l'achat sur la relation Paris-Dole. Les voyageurs au départ de Mouchard pourront souscrire*

un tarif Max Actif ou Max Actif + Paris-Dole et prendre leurs réservations entre Mouchard et Paris en toute simplicité »

- Les prix fixés seraient de 517 € par mois en 1^{ère} classe et 356 € en seconde classe pour le Max Actif valable du lundi au jeudi et de 913 € en 1^{ère} classe et 594 € en seconde classe pour le Max Actif + , valable du lundi au dimanche.

Nous comptons sur vos remarques, via la boîte mail de l'Association, pour nous faire part de votre expérience sur l'obtention de ces titres de transport et nous communiquer les différents incidents que vous pourriez subir lors de vos voyages.

Evremonde de Saint Alary
Présidente de l'Association Mouchard
TGV-TER

Résumé de l'Assemblée Générale.

Participation en hausse

Une assemblée plus nombreuse que d'habitude et assez composite, reflet de la diversité des clientèles de la gare de Mouchard, occupait les travées de la salle des fêtes de Mouchard lorsqu'Evremonde de Saint Alary ouvrit la séance. Au premier rang de l'assistance, les soutiens fidèles de l'association avec notamment **Sylvie Vermeillet**, sénatrice du Jura, **Justine Gruet**, députée, **Dominique Bonnet**, président de la Communauté de communes Cœur du Jura et **Sandra Hählen** maire de Mouchard ainsi que **Michel Cêtre**, maire de Salins les Bains. On notait aussi la présence de deux conseillers régionaux, présents à titre personnel et celle de **Claude Borcard**, Président de l'agglomération de Lons le Saunier. À souligner également la présence de **M Laurent Taix**, directeur TER représentant M le directeur SNCF de Dijon.



L'étude Théma, point d'orgue de l'exercice.

Après les propos de bienvenue, on entrait dans le vif du sujet avec le rapport moral de la présidente ; ce rapport, s'il s'avère succinct du fait d'un calendrier perturbé par la Covid, reste relativement dense avec le maintien des activités habituelles. auxquelles il faut ajouter la première phase de l'étude Théma menée à bien avec l'Université de Franche-Comté. et à laquelle ont répondu de nombreux adhérents.

Une situation saine et stable

Robert Fonck, trésorier, rappelle que l'essentiel de l'action de Mouchard TGV TER réside dans son action et ses interventions. Le compte de résultat reprend 730 euros de cotisations et le total de bilan ressort à 2 835,82 euros dégageant un résultat bénéficiaire de 269,67 euros. Le montant de la cotisation reste à 5 euros. Le bureau qui prend en charge une partie des dépenses se montre strict sur les conditions d'engagement et de règlement des dépenses. A l'unanimité, l'assemblée donne quitus pour la gestion au conseil d'administration et se prononce sur l'affectation en réserves du résultat de 269,67 euros.

Les points clés de l'étude Théma

Pascal Bride, membre du bureau, présente ensuite un sommaire de l'étude menée sur le bassin dolois qui compte 100 000 habitants. La clientèle est composée pour moitié d'usagers réguliers habitant à moins de 30 kms. L'inventaire des principales requêtes demande par priorité davantage de trains vers Paris et Lyon, considère les tarifs trop élevés et enregistrent trop de retards et d'annulations. 70 % des usagers venant à la gare en voiture, la question des parkings est primordiale. Le télétravail apparu récemment représente déjà 20 % des usagers ; il est à considérer comme un phénomène de fond.

Parmi les points sensibles, à noter « l'allergie » aux détours par Besançon ou Bourg pour la clientèle des actifs ainsi que l'importance de la clientèle étudiante pour Arbois, Poligny ...et le Haut Jura. Bref Mouchard occupe une position stratégique pour le Revermont, le Doubs proche et le Haut Jura. Elle demande un renforcement prioritaire de ses dessertes vers Dijon et Paris. L'assèchement par les TER du barreau Mouchard Dole représente son principal talon d'Achille.

Le président du Grand Dole à l'unisson

Jean Pascal Fichère, président du Grand Dole, signale que rien n'a démarré concernant les travaux du bassin de mobilité programmés avec la Région. Or l'attractivité de nos territoires ruraux est réellement conditionnée par leurs voies de communication. Lyria représente un enjeu important avec 2 TGV qui passent et s'arrêtent à Dole mais le choix d'une gare extérieure à Besançon pénalise gravement la desserte de notre secteur.



Laurent Taix à la manœuvre

Peu de bonnes nouvelles avec la SNCF

Laurent Taix fait observer qu'il n'y a pas de « modifications prévues du service TGV » - autrement dit de suppressions - pour Mouchard à l'aune de la prochaine saison et que les conditions d'accès de Mouchard à l'abonnement Maxi Actifs « pourraient évoluer » à la rentrée.

En revanche, il rappelle qu'accroître les TER vers Dole, fut-ce au prix d'un rééquilibrage Dole/Besançon, est à l'étude à la SNCF mais la décision appartient à la Région. Il souligne qu'augmenter les fréquences entraîne des coûts et donc les tarifs.

Selon lui, les aléas récurrents sur Besançon Lyon sont à mettre au compte des contraintes d'exploitation de plus en plus contraignantes (5 jours pour un TER ayant rencontré un sanglier), sans compter le faible nombre des évitements jusqu'à St Amour.

Un débat houleux

Un accord se fait pour constater qu'il n'y a pas de bonnes nouvelles pour Mouchard.

A propos de la ligne Lyon Besançon, électrifiée depuis 1994, il est fait remarquer que la vitesse a augmenté de près de 20 kms sur certains tronçons, qu'il y a moins de trains qu'auparavant et que malgré le même nombre d'évitements, il y a toujours plus de trains en retard.

Sur l'abonnement Maxi actifs, il est souligné que si l'ensemble des gares TGV de Bourgogne (Dijon, Mâcon, Le Creusot et Montbard) peuvent en bénéficier ainsi que Besançon et Belfort, celles du Jura (Mouchard et Dole) en sont injustement privées. Pourquoi une telle différence de traitement ?

Une Région aux abonnés absents

Les relations semblent difficiles avec une Région qui ne répond ni aux courriers des présidents des 2 communautés de communes du Val d'Amour et Cœur du Jura. Ni à l'invitation de l'association à son assemblée générale.

Mais surtout aucune amélioration en vue pour le barreau Mouchard Dole tout comme l'absence de toute correspondance avec le TGV du soir vers Salins.

Une élue régionale, Mme Lucchesi, tente d'exposer que la Région a bien pris la mesure du caractère stratégique de la gare de Mouchard qui figure à ce titre au contrat de plan. Elle souligne que l'usager des TER ne paie que 25 % du coût de la prestation et rappelle que la Région a initié le comité de suivi mis en place au moment de la suppression du 4° TGV. Il en résulte quelques réactions assez vives dans l'assemblée.

En conclusion, **Sylvie Vermeillet** conseille de demeurer vigilant sur Lyria qui circule notamment à nouveau le dimanche. Elle demande à veiller à la question des parkings déjà saturés. Elle observe que depuis 8 ans, ce sont les mêmes demandes qui sont faites sans être satisfaites alors qu'il s'agit d'avoir « mieux de trains » et non plus de trains.

Justine Gruet, députée dit son accord pour soutenir les démarches de l'Association « sans jeter la pierre à aucun décideur ». Et son souci de coller aux besoins des usagers.

Chronique : Paroles, paroles...

A l'instar du communiqué de presse du 19 juin dernier à propos du contrat de plan Etat Région qui vise à « conforter le transport ferroviaire par un engagement sans précédent sur les infrastructures, et contribuer ainsi à ses objectifs de décarbonation et de transition écologique », l'heure est aux grandes déclarations. Mais la réalité semble tout autre. Nous n'aurons pas la cruauté d'évoquer le cas du fret ferroviaire qui a quasiment disparu des écrans au profit notamment du transport routier comme le montre l'explosion du trafic PL sur la RN 83.

Avec l'État, les propositions pour le futur contrat de plan sont jugées insuffisantes par les Régions de France pour atteindre les objectifs de la transition écologique. Malgré l'addition du plan de relance, le montant total des crédits prévus se montera à 11,7 milliards à comparer aux 84,3 milliards jugés nécessaires. Ajoutez à cela des incertitudes aussi stratégiques que l'effort de régénération du réseau et la réforme du modèle des péages de SNCF-Réseau, les taux de cofinancement fixés dans le cadre de la négociation et l'impasse en crédits de fonctionnement pour les Régions, qu'il s'agisse de la hausse exorbitante du coût des péages ferroviaires ou de celle de l'énergie, pour laquelle les régions ne recevront aucune aide de l'État, et vous aurez une petite idée d'un tableau qui n'incite guère à l'optimisme.

Pour faire bonne mesure, le contrat de massif du Jura, signé en grand apparat à Arbois le 8 juin dernier, n'a prévu aucun crédit pour la ligne du Haut Jura sur les 5 années à venir.

Avec la Région, elle-même cosignatrice du contrat de massif du Jura et responsable des TER, la situation n'est guère plus idyllique. Force a été de constater qu'aucun progrès n'est enregistré sur l'axe pourtant stratégique Mouchard-Dole malgré des requêtes répétées depuis plus de 5 années. Pas plus qu'il n'est possible à des acteurs professionnels de pouvoir disposer d'une journée pleine à Paris sans prendre sa voiture pour aller à Dole.

Mais le bilan s'avère infiniment plus riche si on s'intéresse au quotidien des usagers.

Le clou fut sans doute le 11 juillet avec l'arrêt général du trafic TER suite à une menace d'orage. Comme un quotidien local, nous pourrions ironiser : « Tout ça pour ça ? ».

Au titre des situations rocambolesques :

- Les passagers d'un TGV arrivant de Paris en gare de Dijon se sont vus proposer de repartir à Paris pour prendre un train couchette à destination de Strasbourg !

- Ou encore telle personne bloquée à Belfort qu'un responsable TER dûment alerté fait acheminer par TGV à Besançon avant de mobiliser un mini bus qui rapatrie 12 voyageurs sur le Revermont.

Mais le scandale est bien de n'avoir proposé aucune solution alternative pour tous les usagers qui ne pouvaient rentrer à la maison. Comme cette personne arrivée le matin en TER à Poligny pour son travail ne pouvant rentrer le soir à Besançon.

Si le 11 juillet fut une exception, le quotidien semble largement émaillé de mêmes mauvaises surprises. Sans dresser la liste des TGV qui n'attendent pas les TER en retard et laissent les voyageurs sur le quai, nous pouvons évoquer :

- Le 12 juillet, le TER assurant la correspondance du TGV de 20h14 vers Lons est annulé. Ce sont les voyageurs avertis par SMS qui apprennent au chef de gare cette suppression Comme il s'agit du dernier train, un employé complaisant achemine un usager à son domicile.

- Le 13 juillet, le TER au départ de Bercy le matin est retardé avant d'être annulé pour être remplacé par un autre qui part à la mi-journée.

- Le 24 juillet, nouvelle alerte orage ; le TER Poligny- Besançon du soir est annulé.

- Le 25 juillet, nouvelle alerte « orage » ; les TER sont supprimés de 15h à 20h. ..

Bref le quotidien des usagers mêle tout à la fois perturbations chroniques ... et gestes louables des agents SNCF pour tenter d'y remédier. Mais la tendance générale n'est pas satisfaisante. Pour tenter d'y remédier, Mouchard TGV TER se propose d'en dresser un inventaire en recueillant vos déboires... tout comme vos bonnes surprises. Il vous suffit de nous écrire à l'adresse suivante :

mouchard.tgv-ter@orange.fr

Merci de votre témoignage.